

---

Jean Séguy

## **Judith Pullmann, *Religious Choice in the Dutch Republic. The Reformation of Arnoldus Buchelius (1565-1641)***

Manchester-New York, Manchester University Press, 1999, XV-288 p. (coll. « Studies in Early Modern European History »).

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Jean Séguy, « Judith Pullmann, *Religious Choice in the Dutch Republic. The Reformation of Arnoldus Buchelius (1565-1641)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 122 | avril - juin 2003, document 122.41, mis en ligne le 10 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/1299>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales  
<http://assr.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/1299>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

rent les assauts de groupes nationalistes. L'auteur présente les faits : attaques sur la voie publique commises par des vétérans de l'armée (1488 incidents). Il relate avec précision les actions en justice en citant parfois les minutes des procès. Cela occupe les trois cents pages du livre. Les Témoins de Jéhovah bénéficièrent des prises de position de défenseurs des libertés. Des avocats s'engagèrent à leurs côtés. Ils ont été soutenus par un nombre très limité de protestants, catholiques et juifs réunis en la circonstance pour appeler les Américains à la tolérance religieuse. Ils reçurent le renfort de l'American Civil Liberties Union qui, à propos des violences que ces fidèles subissaient (et dont témoignent les photographies insérées dans l'ouvrage), déclarait en 1941 : « Aucune organisation religieuse n'a souffert d'une telle persécution depuis l'époque des Mormons ».

L'A. souligne que les autorités locales traitaient avec mollesse les plaintes des Témoins de Jéhovah ainsi que leur demande de protection. Pire, elles utilisaient parfois une argumentation spécieuse : les incidents provoqués par leurs attaquants montraient que les Témoins engendraient des troubles à l'ordre public. Mais, dans un État de droit, les Témoins purent assigner leurs attaquants en justice et purent recourir à celle-ci pour demander d'être exemptés des obligations contraires à leurs convictions religieuses. Avec un certain succès au niveau de la Cour Suprême.

Le fait est connu et souvent cité : grâce aux recours en justice faits par les Témoins de Jéhovah, les juges américains ont produit une jurisprudence qui a étendu les libertés civiles. Une revue juridique de 1942 constatait à propos des Témoins de Jéhovah : « À travers un recours quasi constant à la justice cette organisation a permis d'accroître la liste des précédents concernant l'application du quatorzième amendement concernant la liberté de parole et de religion ». Toutefois, les Témoins ont senti un nouveau risque quand, en 1988, le président George Bush remit à l'ordre du jour le principe du salut aux couleurs. Mais, actuellement, aux États-Unis où il compte plus d'un million de fidèles, le jéhovisme n'est plus contesté. Le souvenir des persécutions les protège et le département d'État aux libertés religieuses condamne toutes les vicissitudes qu'un État peut leur faire subir. En 1994, leur organisation a été admise à faire une conférence au Mémorial de l'holocauste de Washington sur le sort des Témoins de Jéhovah dans l'Allemagne nazie.

Du point de vue sociologique, le livre de S.F.P. renvoie aux causes de la persécution des Témoins de Jéhovah. Les Témoins de Jéhovah

ont été controversés dans de nombreux pays et ils le sont encore. Chaque fois, bien qu'ils aient les mêmes pratiques, la condamnation est légitimée par des arguments différents et parfois opposés. On les a accusés de saper le peuple aryen, d'être des communistes, de saper le communisme, d'être le Cheval de Troie de l'Amérique, de ne pas respecter les droits de l'homme, de mettre en danger leur vie et celle de leurs enfants... Elle est persistante et prend des formes brutales ou plus subtiles. Pour des causes sur lesquelles on pourrait épiloguer longuement, les Témoins dérangent beaucoup de sociétés. Leur protestation socioreligieuse joue sans doute un rôle. De fait, ils ont été et sont toujours des analyseurs sociaux et la légitimation de leur persécution nous informe plus sur la société que sur eux-mêmes. Toutefois, on remarque que le jéhovisme possède une extraordinaire capacité à survivre aux persécutions et à accroître ses effectifs dans le monde. Cette résistance reste à étudier. Le livre de S.F.P. nous le rappelle.

Régis Dericquebourg.

122.41

PULLMANN (Judith).

**Religious Choice in the Dutch Republic. The Reformation of Arnoldus Buchelius (1565-1641).** Manchester-New York, Manchester University Press, 1999, XV-288 p. (coll. « Studies in Early Modern European History »).

Arnoldus Buchelius est le nom latinisé de Aernt van Buchell, juriste et notable d'Utrecht qui vécut dans cette ville prospère, à cheval sur la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du siècle suivant. Ce furent, on le sait, des temps de troubles politiques autant que religieux en bien des régions de l'Europe occidentale et centrale. À titre d'exemple, les Pays-Bas du Nord où vécut A. Buchelius, jusque-là entièrement catholiques et soumis – politiquement – à la domination espagnole et à la dynastie des Habsbourg, émergèrent alors, après une « longue révolte » (1566-1648) contre ces deux monopoles, d'une situation désormais dépassée. La vie de A. Buchelius s'inscrit presque exactement dans ce moment. Dès lors l'histoire des Provinces-Unies du Nord fut dominée par des formes variées de protestantisme.

Au moment du Traité de Westphalie (1648) et depuis quelque temps déjà, les Églises réformées dominent – de peu – le paysage. Elles prennent la suite d'une implantation luthérienne mal réussie. S'oppose à cette prédominance réformée désormais acquise, une forte présence anabaptiste affectant surtout les classes inférieures et qui revêt des formes variées : révolu-

tionnaires, pacifistes, « spiritualistes-mystiques ». À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Pays-Bas indépendants passaient pour le refuge des croyances chrétiennes ailleurs persécutées, une fois la parenthèse cromwellienne refermée sur l'Angleterre (1660) : un pays de quasi tolérance en somme.

La question posée dans l'ouvrage de J.P. – à partir de la riche documentation personnelle laissée par A. van Buchell – est celle des effets de ces changements politiques, mais surtout religieux, sur la vie quotidienne des individus. Dans quelles conditions et avec quels effets sur l'existence familiale et sociale, les adhésions confessionnelles se faisaient-elles dans des régions où elles étaient devenues peu à peu « matière libre » ?

J.P., l'auteur de l'ouvrage recensé ici et qui fut d'abord une thèse de doctorat de l'Université d'Amsterdam, enseigne présentement l'histoire moderne de l'Europe à Somerville College, Oxford (UK). Sa recherche fait apparaître, presque à chaque page, la quasi impossibilité de distinguer entre domaine politique et domaine religieux dans les Pays-Bas du XVII<sup>e</sup> siècle. Toute proposition religieuse (dogmatique ou autre) comportait ses conséquences politiques : choisir une appartenance religieuse impliquait aussi choisir son camp dans la cité. Mais peut-on imaginer que, à tout moment de son histoire personnelle, chaque habitant des Pays-Bas du Nord appartint – au XVII<sup>e</sup> siècle – à une Église particulière et « prit part » avec conviction et sans jamais changer d'avis dans l'univers religieux et politique où il avait à vivre ? Buchelius, quant à lui, fut successivement catholique, puis longtemps sans affiliation confessionnelle, puis protestant « libertain » et finalement réformé anti-remonstrant à tendance mystique ! J.P. souligne l'importance – en l'occurrence – de ceux qu'on appellerait aujourd'hui des « chrétiens sans Église », mal à l'aise dans toutes les organisations religieuses. On peut penser, semble-t-il, qu'ils pesèrent d'un poids considérable dans les changements sociopolitiques qui affectèrent les Pays-Bas du Nord (la Hollande actuelle pour l'essentiel) au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'histoire telle que J.P. la pratique n'accorde aucun privilège causal à aucune des instances familières aux sociologues. C'est l'ensemble des facteurs possibles – religieux y compris – qui « explique », dans une dynamique d'où l'imprévisible n'est pas exclu. Dans cet ouvrage qui ne réfère jamais ni à Max Weber ni à Ernst Troeltsch on a parfois l'impression – fautive apparemment – de lire un travail d'un de leurs disciples. Il faut noter enfin que les perspectives ici privilégiées –

s'agissant de l'influence des « sans Églises » en particulier – sont partagées par un certain nombre de « nouveaux historiens » néerlandais.

Jean Séguy.

122.42

QUANTIN (Jean-Louis).

**Le Rigorisme chrétien.** Paris, Cerf, 2001, 163 p. (bibliogr.) (coll. « Histoire du christianisme »).

Maître de conférences à l'Université de Versailles et spécialiste de l'histoire religieuse moderne de la France et de l'Angleterre, J.-L.Q. étudie dans le court ouvrage recensé ici un phénomène resté un peu en friche depuis assez longtemps, le « rigorisme » chrétien affiché par le titre. Les lecteurs en seront vite avertis, le rigorisme ne doit pas se confondre avec le jansénisme, encore que ce dernier représente bien une des formes prises par le premier phénomène nommé.

Avec justesse, croyons-nous, l'auteur insiste sur le fait que le rigorisme représente une doctrine de théologie morale familière à l'âge classique, tout spécialement dans le catholicisme (et le jansénisme est caractéristiquement catholique) ; mais le rigorisme ne s'épuise pas dans ses manifestations catholiques. De même qu'il existe des formes non jansénistes de « sévérité » de vie dans le catholicisme paroissial lui-même, entre le XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au moins, cette rigueur se manifeste aussi dans les protestantismes divers, en Europe du Nord, du Centre et de l'Ouest, en Amérique du Nord encore et dans les formes piétistes de ces protestantismes même. Ici, c'est à propos du seul type-Église (luthéranisme, Églises réformées, anglicanisme et Églises épiscopaliennes diverses, méthodisme) que le phénomène se trouve étudié, en parallèle avec le rigorisme catholique dans ses variétés, jansénisme inclus.

En somme, et pratiquement, la Réforme radicale et ses groupements (« sectaires » selon Weber et Troeltsch) postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle se trouvent éliminés de ce petit livre bien écrit et informé (la bibliographie sélective et critique finale, pp. 155-161, est remarquable de pédagogie). Cette omission nous semble inexplicable. Peut-être en effet le rigorisme chrétien ne trouve-t-il la plénitude de ses effets que dans ces formations. C'est à les étudier seulement que l'on comprend – selon nous et quelques autres – que le problème de la sévérité chrétienne relève bien de la théologie morale chrétienne, certes ; mais c'est surtout, selon nous encore, un effet d'ecclésiologie, et donc de